

Réunion Annuelle ASGE

Compte-rendu

Mardi 24 octobre 2023 - 10h à 12h

Golf Charmeil

TYPE DE C.R.	Définitif
TYPE DE REUNION	Réunion annuelle ASGE
PARTICIPANTS	Christine CREST 357 AS SALOMON 594 GRENOBLE SPORTS ENTREPRISES 651 ASPTT GRAND LYON 807 ASPTT GRAND VALENCE 866 AS FRAMATOME LYON 885 AS HP 908 AS CEA - ST GRENOBLE 997 ASGEF BOURG BUGET 1083 GAZLEC GOLF LYON 1195 ENERGIE SPORTS 1241 ASPTT NORD ISERE 1255 AS BECTON DICKINSON France 1307 ASPTT ANNECY 1507 PHARMA GOLF SPORTS 1538 ASPTT SAINT ETIENNE 1575 2F OPEN JS 38 1585 ATSCAF GOLF RHONE-ALPES 1602 RENAULT GOLF RHONE.ALPES 1635 ASC IT-CE LYON 1651 AS DE LA POLICE GRENOBLOISE 1873 US DES CHEMINOTS CHAMBERIENS 1875 GRENOBLE ENERGIE SPORTS 2023 AS POMAGALSKI 2170 AS ASPES 2260 CLUB OMNISPORT BELLE-ETOILE
ABSENTS	670 LYON SPORT METROPOLE 1227 AGJSEP DR RHONE ALPES 1232 AS PLATEFORME CHIMIQUE 1515 C.S.A BASE AERIENNE 1535 DASSAULT OMNI SPORT 1652 CORPS 1666 AS MERIEUX 1685 ALSIP 1841 ASC DE L'AGENCE DE L'EAU RMC 1948 ESPB GOLF 2022 AS ATOS GRENOBLE GOLF 2201 ASO NTN_SNR ROULEMENTS 2373 AS GOLF THALES_TRIXELL 2483 BANQUE DE France RHONE ALPES
SANS REPOSE	1238 ASC BNP LYON
REDACTEUR	Christine CREST

Christine CREST responsable ASGE assistée par Marc BATISTELLA ouvrent la réunion en remerciant les participants (25 clubs représentés sur 40).

THEMES DE LA REUNION

1 – CHANGEMENTS 2023

C.CREST

DISCUSSION
<p>Revue des changements validés lors de la réunion annuelle 2022 appliqués en 2023</p> <p>Modifications des correspondants AS. Rappel que la liste des correspondants est à jour sur le site internet ASGE</p> <p>Modification AS (rentrée-sortie)</p> <p>Changements Délégué Ligue Golf Entreprise</p> <ul style="list-style-type: none">• Pascal BARON => Alexandre PORTIER <p>Site Golf Entreprise AURA</p> <ul style="list-style-type: none">• Yves VISSAC => Cyril PERIOL <p>Site ASGE – GESTION DES RESULTATS</p> <ul style="list-style-type: none">• Yves KOMORN => Christine CREST <p>Site Golf Entreprise AURA</p> <ul style="list-style-type: none">• Marc BATTISTELLA => Christine CREST

DISCUSSION	
	<p>Résultats Trophée – classement net et brut Résultats Finale des 15 AS qui se sont rencontrés au golf de Charmeil le 26 septembre Composition 2024 de la divisions 1, division 2-Est et division 2-Ouest Résultats individuels toutes divisions confondues Dames/Messieurs</p>
3 – PARTICIPATION 2023	
	C.CREST
DISCUSSION	
	<p>Le nombre d’AS reste constant par rapport à 2022, soit 40 AS en 2023 Le taux de participation est en hausse de 6% par rapport à 2022 avec 1701 inscrits aux 25 rencontres organisées en 2023. Un suivi a été mis en place permettant d’identifier les nouveaux golfeurs ASGE 2023 vs 2022 et s’assurer qu’aucun transfert ne soit fait par erreur. Remerciement des AS qui se sont investies dans l’organisation des compétitions ASGE 2023 et 2024. Sollicitation des AS n’ayant pas encore organisées une compétition ASGE. Rappel des différents documents d’aide disponibles sur le site internet ASGE Information concernant le golf des Etangs dont les compétitions 2024 ne seront pas enregistrées dans RMS</p>
CONCLUSIONS	
	<ul style="list-style-type: none"> • C.Crest doit envoyer un mail à Maurice Vermorel

4 – DISCUSSION

C.CREST

DISCUSSION	
	<p><u>Rappel Organisation des compétitions</u></p> <p>Organisation : Le calendrier des compétitions étant diffuser en fin d’année. Il appartient aux responsables d’AS d’informer ses équipiers et de les inscrire avant la date de clôture de chaque compétition. <u>Il ne se sera plus accepté d’inscription au-delà de cette date sauf en cas de scratch.</u> La colonne « boisson » sera retirée du calendrier puisque en 2023 les tarifs repas incluait systématiquement le vin. Trophée ASGE : On ne compte qu’un seul camp incomplet par AS si celui-ci joue seul. Si 2 AS jouent dans le même camp, les résultats ne sont pas pris en compte (Vademecum 2024 mis à jour) Les organisateurs présenteront les résultats de la compétition. Les classement individuels et d’équipes issus de la « moulinette » seront gérés par C.Crest pour toutes les divisions. Il est donc important les golfs Gestion adressent le jour même les résultats issus de RMS9 par mail à chris.deudon@hotmail.fr (voir fiches « organisateur » et « golf » disponibles sur le site internet ASGE).</p> <p><u>Calendrier</u></p> <p>Le calendrier 2024 a été envoyé en août à tous les responsables. La mise à jour du calendrier sera disponible sur le site internet ASGE avec toutes les informations avant la fin novembre. Tous les responsables devaient s’impliquer dans l’organisation d’une compétition avec à leur disposition des documents disponibles sur le site internet ASGE. Il a été validé que les rencontres ASGE devaient se dérouler uniquement <u>les mardis et les jeudis</u>.</p> <p><u>Extranet</u></p> <p>En général l’A.S. est préinscrite. Il faut d’abord inscrire l’équipe. Attention à bien indiquer le nombre d’équipe que vous voulez engager dès l’inscription de l’équipe. En cas de doute, inscrire le maximum d’équipe.</p> <p><u>Règles de golf</u></p> <p>Mise à jour applicable au 1^{er} janvier 2024.</p> <p><u>RMS9</u></p> <p>Une mise à jour des fichiers résultats « moulinette » a été faite durant la saison 2023.</p>

DISCUSSION

Présentation des propositions de modifications en 2024.

Résolutions**R1 – Transfert.**

Dés 2024, une année « blanche » sera appliquée pour tout joueur changeant d'AS et ce quel que soit le motif.

- Pour : 14
- Contre : 1
- Abstention : 1



Résolution adoptée.

Action

Mise à jour du Vademecum 2024.

GSE doit envoyer la nouvelle convention au délégué de la ligue AURA ASGE

R2 – Composition des parties de jeu.

Mentionner dans le Vademecum ainsi que dans la fiche « organisateur » que la composition des parties de jeu doit faite avec des handicaps « hétérogènes » afin d'éviter de laisser des joueurs peu aguerris jouer ensemble.

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0



Résolution adoptée.

Action

Mise à jour des documents.

R3a – Clôture - participation.

Que toute participation à la compétition de clôture soit validée par au minimum trois participations à des compétitions ASGE dans l'année

- Pour : 0
- Contre : 16
- Abstention : 0



Résolution rejetée.

R3b – Clôture - participation.

Limiter le nombre de participants à 6 joueurs par équipe et ne plus accepter d'invités lors de la compétition de clôture.

- Pour : 14
- Contre : 1
- Abstention : 1



Résolution acceptée.

Action

Mise à jour du Vademecum 2024.

R4 – Division 1 – Classement des équipes

Modifier le classement des équipes de la division 1 en prenant en compte 2 Bruts et 1 Net à la place de 1 Brut et 2 Nets.

- Pour : 0
- Contre : 16
- Abstention : 0



Résolution rejetée.

R5 – Finale du championnat par équipe & Jeu lent

Lors de la finale du championnat par équipe aucun invité ne pourra participer.

- Pour : 14
- Contre : 1
- Abstention : 1



Résolution acceptée.

Action

Mise à jour du Vademecum 2024.

Tous les responsables doivent sensibiliser ses joueurs sur le temps de jeu à respecter et sur les règles de bases.

Un « memo » sera envoyé à tous les responsables par C.Crest pour diffusion.

Rappel : Les rencontres ASGE sont des compétitions et non des parties amicales.

L'organisateur doit identifier un commissaire de parcours et faire que toutes les parties respectent le temps de jeu.

Tous les joueurs doivent respecter les consignes du commissaire de parcours. Un non-respect répété par joueur rapporté par le commissaire au responsable ASGE et son capitaine sera pénalisé.

R6 – Respect des règles

Tous les responsables d'AS doivent sensibiliser ses joueurs sur le respect des règles de golf avant toute compétition.

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0



Résolution acceptée.

La réunion est close à 12h30.